



ᐅᓃᐅᓃᓃᓃ ᐅᓃᓃᓃᓃᓃ ᐅᓃᓃᓃᓃᓃ ᐅᓃᓃᓃᓃᓃ  
Uqauhinut Kamisinaup Havakvia Nunavunmi  
Office of the Languages Commissioner of Nunavut  
Bureau du Commissaire aux langues du Nunavut



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour parution immédiate

### ENTENTE SUR LES LANGUES 2014-2015

**Iqaluit, Nunavut (8 mai 2015)** - La ministre Leona Aglukkaq a annoncé mercredi que le gouvernement fédéral a ratifié l'entente 2014-2015 avec le gouvernement du Nunavut, accordant un financement de 2 700 000 \$ pour la promotion de la langue. De ce montant, Aglukkaq mentionne que 1 625 000 \$ va à la langue française et 1 100 000 \$ à la langue inuit.

«Ces montants n'ont pas énormément changé en plus de dix ans, les financements pour la langue inuit sont demeurés les mêmes», affirme la commissaire aux langues Sandra Inutiq. «Nous avons besoin d'un financement plus équitable pour la langue inuit et d'un financement pour la langue française qui reflète les besoins de cette communauté», poursuit-elle.

«Ayant une jeune population, nous assistons à une accélération de la perte de la langue. La protection de notre langue est maintenant une urgence et une responsabilité partagée. Le gouvernement fédéral a une responsabilité directe dans le redressement de la situation de la langue inuit au Nunavut et ce, en raison de son rôle, dans le passé, dans les politiques d'assimilation», dit Sandra Inutiq.

Le vice-président de Nunavut Tunngavik Inc., James Eetoolook, déclare, «la promotion de l'inuktitut est la pierre angulaire pour garder notre langue forte. Il est inacceptable que de telles ressources, inadéquates et inéquitables, continuent d'être allouées au Nunavut. Même si notre usage de la langue est toujours fort, nous vivons une érosion de la langue, une croissance rapide de la population et des pressions de plus en plus fortes en provenance des langues dominantes. Nous avons besoin d'un financement équitable pour assurer l'épanouissement de notre langue.»

«Tellement reste encore à faire pour commencer à inverser la perte de la langue, y compris financer le développement de programmes d'études et la création de matériel, de programmes pour la petite enfance, de programmes d'immersion pour adultes ainsi que les médias au Nunavut», dit Inutiq. Par le biais de la promulgation de la Loi sur les langues officielles et de la Loi sur la protection de la langue inuit, le Nunavut a présenté la façon dont il voulait que les langues officielles soient protégées, revitalisées et promues.

**Renseignements aux médias:**

Karliin Aariak

Agent d'affaires publiques par intérim

Bureau du Commissaire aux langues

Tél. : (867) 975-5082 Sans frais : 1 877 836-2280

[kaariak@langcom.nu.ca](mailto:kaariak@langcom.nu.ca)

[www.langcom.nu.ca](http://www.langcom.nu.ca)

Kerry McCluskey

Directrice des Communications

Nunavut Tunngavik Incorporated

Tél. : (867) 975-4914 Sans frais: 1 888 646-0006

[kmcluskey@tunngavik.com](mailto:kmcluskey@tunngavik.com)

[www.tunngavik.com](http://www.tunngavik.com)